

*Chemins de fer*

Malheureusement, il ne me reste plus beaucoup de temps. Je sais que certains de mes collègues veulent prendre la parole. J'écouterai avec intérêt ce que le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Thacker) aura à dire sur cette question.

Il est important de noter qu'il appartient maintenant au CN et au Canadien Pacifique de répondre aux préoccupations exprimées par Earl White et les retraités des chemins de fer de toutes les régions du Canada qui estiment avoir été volés.

Cette escroquerie survient à une époque où le coût de la vie augmente et où les retraités ont du mal à joindre les deux bouts. Beaucoup d'entre eux ont payé des cotisations pendant 40 ou 50 ans. Je pense par exemple à un de mes électeurs, Ray Carrell, qui a travaillé toute sa vie durant pour les chemins de fer. Les cadres supérieurs du Canadien National et du Canadien Pacifique, ceux qui sont grassement rémunérés, ont droit à des pensions totalisant des centaines de milliers de dollars par an, tandis que les simples travailleurs, comme Earl White et Ray Carrell et les autres retraités, se font rouler. C'est à eux qu'on enlève les fonds qu'ils ont légitimement acquis.

Je pourrais donner des chiffres précis à cet égard. Je serais certainement heureux de les fournir aux députés ou à quiconque voudrait les obtenir.

A mon avis, Earl White a détaillé de façon très précise et complète la situation des retraités des chemins de fer. Il a bien expliqué la répartition des fonds. J'estime que ses affirmations sont valables et qu'elles méritent d'être répétées.

Je suis heureux de pouvoir le faire à la Chambre. J'aurais voulu cependant qu'il ait l'occasion de comparaître devant un comité parlementaire. Quand les néo-démocrates auront réussi à présenter une mesure législative pour empêcher le vol des fonds de pension, il faudra assurément reconnaître la contribution de cet électeur de ma circonscription, M. Earl White.

Enfin, je le répète, s'il a été possible de voler ainsi les fonds de pension, c'est parce que les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, tant les libéraux que les conservateurs, n'ont rien fait pour mettre fin à ce genre d'abus. Nous ne parlons pas ici de centaines de millions de dollars, mais bien de milliards de dollars. Aucun gouvernement n'a présenté de mesure législative pour empêcher pareil vol des fonds de pension privés ou du fonds de pension du Canadien National et du Canadien Pacifique.

● (2120)

En conclusion, je tiens encore une fois à remercier tous les députés de la Chambre de m'avoir permis de prendre la parole sur ce que je considère comme une grave injustice qui touche des centaines de milliers de retraités, d'employés, de conjoints et de prestataires. Je tiens également à remercier encore une fois Earl White pour les efforts remarquables qu'il a déployés au nom de nombreux Canadiens afin de porter cette question à l'attention du public. J'ose espérer qu'une des plus importantes réalisations du prochain Parlement du Canada sera de remédier à cette grave injustice historique.

**M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je réponds ici à la motion du 10 août 1988 dont la Chambre est saisie, à savoir: «Que la Chambre rende hommage à l'Association canadienne des pensions des employés de chemins de fer, et notamment à son président national, J. Earl White, pour leur dévouement et leurs efforts incessants au profit des employés de chemins de fer anciens, actuels et futurs.»

Personnellement, je tiens aussi à remercier mon collègue, le député de Burnaby (M. Robinson), pour avoir fait inscrire la motion au *Feuilleton*. Cela m'a donné l'occasion de me renseigner à fond sur ce sujet que j'ai trouvé, je dois dire, fort intéressant. Je crois que les députés voudront que je partage avec eux ce que j'ai appris sur les employés de chemins de fer à la retraite.

Je tiens à faire ici un bref historique des pensions et de cette association en particulier. Le Canadien national compte quelque 44 000 employés à la retraite, le CP et les autres sociétés ferroviaires du Canada réunis, à peu près le même nombre. Le gouvernement reconnaît que ces gens ont consacré leur vie à l'exploitation des chemins de fer, qui ont longtemps été la voie essentielle du commerce, les artères et les veines mêmes de notre pays, celles qui les premières ont fait son unité, et qui jouent encore un rôle important dans l'expédition vers les marchés de nos matières premières, tels les céréales, le charbon et le bois, et de nos produits manufacturés, comme les automobiles, les produits de l'acier et les pâtes et papiers.

Comme vous le savez fort bien, madame la Présidente, ce sont ses employés qui font marcher une entreprise, qui en sont le pilier. Ce sont eux qui en assurent la réussite et c'est on ne peut plus vrai dans le cas de nos sociétés ferroviaires comme le Canadien national, le Canadien pacifique, l'Ontario Northland, et nos compagnies de transport de matières premières comme Québec Northshore and Labrador, pour n'en nommer que quelques-unes. Beaucoup de ces gens qui ont dirigé ou même construit certains de nos chemins de fer, comme le Chemin de fer du grand lac des Esclaves, des tronçons de la ligne de BC Rail et d'autres voies, sont aujourd'hui représentés parmi les dizaines de milliers de retraités des chemins de fer.

Hommes et femmes, ils ont travaillé dur pendant leur carrière comme agents de train, wagonniers, serre-frein, porteurs, stewards dans les trains de passagers, régulateurs, conducteurs, cantonniers, mécaniciens, et j'en passe. Il y a sûrement bien d'autres catégories que je n'ai pas citées, mais qui n'en sont pas moins importantes et dignes de mention.

Depuis que j'occupe les fonctions de secrétaire parlementaire du ministre des Transports, j'ai constaté parmi les employés hommes et femmes des chemins de fer une fierté professionnelle qu'on ne retrouve pas souvent dans d'autres métiers. Ces gens sont extrêmement fiers de leur travail et ils continuent à l'être même après leur retraite. Ces nombreux retraités se sont regroupés dans une multitude d'associations locales, régionales, provinciales et nationales.